M.E.S., Numéro 126, Janvier - Février 2023

https://www.mesrids.org

Dépôt légal : MR 3.02103.57117 N°ISSN (en ligne) : 2790-3109 N°ISSN (impr.) : 2790-3095 Mise en ligne le 09 février 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales Mouvements et Enjeux Sociaux Kinshasa, janvier - février 2023

POUR UNE GESTION DURABLE DU BLOC FORESTIER DU NORD-UBANGI

par

Philippe GBAGALA NDAGI

Assistant, Université de Gbado-lite Doctorant, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques Université de Kinshasa

Francis DIOWO EMONGO

Assistant, Université Patrice Emery Lumumba

Bonaventure OKITAKATSHI LOKOLA

Chercheur, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques Université de Kinshasa

Résumé

Cette étude se propose de démontrer les limites du système de gestion traditionnelle du bloc forestier du Nord-Ubangi dans le maintien de cet écosystème et à sortir les communautés de la précarisaté des conditions de vie. Elle met également en évidence l'état actuel des savoirs endogènes dans la conservation de la nature, et propose une perspective de gouvernance pour ce bloc forestier, laquelle concilie la protection de l'environnement et le développement de la population.

Mots-clés : Gestion traditionnelle des forêts, gestion durable des forêts.

Abstract

This study aims to demonstrate the limits of the system of the traditional management system of the northern Ubangi forest block in maintaining this forest and to help communities in the precariousness of living conditions. It also highlights the current state of endogenous knowledge in nature conservation and offers a governance perspective for forest block, which concile the protection of the environment and the development of the population.

Keywords: Traditional Management Forest, Management Forest durable.

INTRODUCTION

Le bloc forestier du Nord-Ubangi fait partie intégrante du massif forestier de la République Démocratique du Congo longtemps géré de manière traditionnelle. Ce bloc forestier court le risque de la dégradation qui le soumet aux pressions anthropiques grandissantes. Pourtant, cette forêt au cœur de la province du Nord-Ubangi est au centre des enjeux multiples tant au niveau provincial, national qu'international. Elle regorge une diversité inestimable des ressources ; participe à la régulation climatique avec sa flore et ses tourbières ; et constitue l'alma mater de ses riverains, etc. Si donc on n'y prend pas garde, elle sera vouée à la disparition en laissant des conséquences catastrophiques. Ainsi donc, pour la protéger et continuer à bénéficier de ses services, il faut donc envisager un nouveau mode de sa gouvernance.

Face à cette conjoncture, peut-on se demander si la gestion traditionnelle du bloc forestier du Nord-Ubangi satisfait-elle les impératifs du développement durable ? si non, quel type de gouvernance conviendrait-il pour sa gestion durable ?

Déjà, il faut reconnaitre que les savoirs endogènes ont permis de maintenir jadis, au moins en forme le bloc forestier du Nord-Ubangi et sa biodiversité en dépit de quelques dégradations. Mais l'évolution de la situation montre les limites de ces savoirs qui, à ce jour, nécessitent d'être adaptés. Sans les rejeter en bloc, ils imposent un nouveau mode de gestion à ce bloc forestier si l'on veut sa survie face aux enjeux actuels.

De cette manière, la gouvernance du type partagée ancrée dans la catégorie d'aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles conviendrait pour la gestion de ce bloc forestier. Certes, les repères historiques des savoirs endogènes dans la protection de la nature existent mais, ils font face à un danger de disparition.

Cette étude se propose à démontrer les limites du système de gestion traditionnelle du bloc forestier du Nord-Ubangi dans le maintien de cet écosystème forestier et à sortir les communautés dans la précarisation des conditions de vie. Elle met également en évidence l'état actuel des savoirs endogènes dans la conservation de la nature et propose pour ce bloc forestier une perspective de gouvernance qui concilie la protection de l'environnement et le développement de la population.

Pour ce faire, elle se structure en quatre points essentiels en plus de l'introduction et, de la conclusion que sont : localisation géostratégique du bloc forestier du Nord-Ubangi ; Pratique traditionnelle de la gestion du bloc forestier du Nord-Ubangi ; Enjeux de la gestion Traditionnelle du bloc forestier du Nord-Ubangi ; Pour un nouveau modèle de gestion du bloc forestier du Nord-Ubangi.

Pour y parvenir, cette étude est sous-tendue par des fouilles documentaires ainsi que l'entretien semi directif, lesquelles ont permis d'exploiter un certain nombre des documentations en rapport avec cette étude et également d'échanger avec les différents groupes d'acteurs locaux afin de mieux comprendre les interactions entre les communautés et les ressources forestières, mais d'appréhender le rôle joué par ces communautés dans le maintien et/ou dans l'altération de ce bloc forestier.

I. LOCALISATION GEOSTRATEGIQUE DU BLOC FORESTIER DU NORD-UBANGI

La République Démocratique du Congo est un espace géostratégique caractérisé par une pléthore d'écosystèmes qui constituent l'une de ses richesses. Son couvert forestier estimé à 155.500.000 d'hectares soit 67 % du Territoire National¹ et qui représente 60 % des forêts du bassin du Congo, deuxième plus grand massif de forêt tropicale humide de la planète.² Parmi les grands massifs forestiers du pays, se trouve le bloc forestier situé dans la province du Nord-Ubangi entre trois territoires à savoir, les territoires de Busingan Yakoma et Mobayi Mbongo. Ce dernier est estimé à 2 594 911 d'hectares, soit 48,21% de superficie³. Ce massif forestier fait partie des forêts tropicales humides du bassin du Congo, et couvre presque trois de quatre territoires qui composent la province du Nord-Ubangi. L'historien congolais Ndaywel Isidore⁴ estime que c'est une forêt qui s'étend jusqu'à 3000 avant J.C., un millénaire avant l'expansion bantou.

-

¹ Atlas forestier interactif de la République Démocratique du Congo, publié par le ministère de l'environnement en 2009.

² Pélissier C., de Marcken P., Cherel E., et all., Le réseau des aires protégées de la République Démocratique du Congo, évaluation pour sa consolidation pour sa consolidation et son extension, iccn & wwf, 2018, p.6.

³ Omasombo Tshonda J., République démocratique du Congo, NORD-UBANGI L'État-Zaïre englué dans l'identité ethnique de Mobutu, Musée royal de l'Afrique centrale, 2019, p.47.

⁴ Ndaywel I., *Nouvelle histoire du Congo des origines à la République Démocratique*, éd. le cri, Belgique, 2009, p.47.

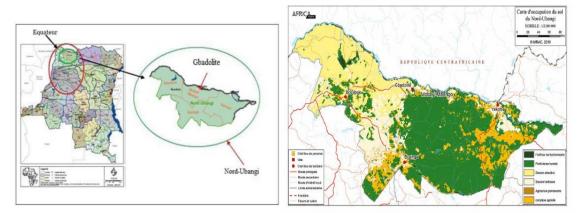


Figure. 1. Localisation du bloc forestier du Nord-Ubangi dans la province

Source 1. Ngbolua, J.P., Gemale, K., « Utilisation de produits forestiers non ligneux à Gbadolite (R.D. Congo) : cas de Cola acuminata », in Congo Sciences Vol. 2 de juin 2014, p.3.

Source 2. Rapport d'évaluation du massif forestier du Nord-Ubangi, iccn et wwf, 2015.

Ce bloc forestier dispose d'une inestimable ressource en faune et flore avec une proportion variée d'espèces endémiques⁵ dont l'Okapi comme le renseignent Koto-te-Nyiwa Jean-Pierre Mafoto Molongo⁶. Elle renferme une diversité exceptionnelle des produits forestiers ligneux et non ligneux⁷; d'un important réseau hydrographique ainsi que d'une forte capacité de stockage du dioxyde de carbone.

Bien que caractérisé par des enjeux économiques, écologiques et socioculturels importants, ce bloc forestier est resté pendant des décennies sous le système de gestion traditionnelle et sans une perspective claire de gouvernance. Une balade d'observation des conditions de vie des riveraines laisse entrevoir un constat de précarité. La forte anthropisation développée par les communautés continue son bonhomme de chemin altérant ainsi le maintien de cette forêt, de surcroit, le mode de vie des populations environnantes.⁸

II. PRATIQUES TRADITIONNELLES DE LA CONSERVATION DANS LA PROVINCE DU NORD-UBANGI

Au Nord-Ubangi, la gestion des ressources forestières est traditionnelle. Elle est reconnue à la communauté qui gère selon la coutume. Une forêt est reconnue sous la gestion traditionnelle lorsque la communauté locale la possède régulièrement en vertu de la coutume. Kakalengwa Benneken⁹ a fait remarquer que les communautés locales gèrent les forêts et les détiennent en vertu de la coutume depuis plusieurs siècles.

Grâce à cette pratique, certains animaux et essences d'arbres font l'objet d'une conservation par les communautés nord-ubangiennes. Cette préservation découle du rôle direct que jouent ces espèces ou essences en réponse aux problèmes des communautés locales, mais aussi de la représentation que ces dernières se font de ces espèces. Chez les peuples Ngbaka, une population

-

⁵ Assembe, S., « Dynamiques de gestion transfrontalière des forêts du bassin du Congo : une analyse du Traité relatif à la conservation et la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale », in Law, Environment and Development Journal, Vol 1, 2006, p.106.

⁶ Koto-te-Nyiwa, Mafoto, Molongo et al, "Evidence of New Geographic Localization of Okapia Johnstoni (Giraffidae) in Republic Democratic of the Congo: The Rainforest of Nord Ubangi District" *In J. of Advanced Botany and Zoology*, VII.02, 2014, p.1.

⁷ Kambala, B., Acteurs et interactions autour des ressources halieutiques du Parc National de la Salonga cas de l'exploitation de la rivière Luilaka en territoire de Monkoto en RD Congo, Mémoire de master, UCL, 2014, p.2.

⁸ Froment A & Guffroy J., Peuplement ancien et actuel des forêts tropicales, éd. IRD, Paris, 2003, p.1.

⁹ Kakelengwa, B., La foresterie communautaire face aux dynamiques locales de la gestion des forêts à l'Est de la RD Congo, Tropenbos, Kisangani, 2016, p.89.

de souche soudanaise résidant la province du Nord-Ubangi, une certaine catégorie d'espèces animales et végétales sont protégées car elles sont considérées comme magiques, dangereuses, mais, on peut trouver celles qui peuvent être utilisées à des fins bénéfiques.¹⁰

Tableau I. Quelques animaux protégés par la tradition Ngbaka.

Catégories	Les animaux	Signification
Les animaux de mauvais augure	Gindi : Nom Ngbaka	Petit serpent aveugle à tête et queue arrondies considéré comme animal magique à cause de sa tête et sa queue qu'on ne peut pas distinguer et de sa manière de mouvoir lorsqu'il est capable de tourner dans le sens contraire.
	Dili : Nom Ngbaka	Hibou, grand-duc africain cendré, il est considéré comme un oiseau possédant un mauvais esprit à cause de sa grosse tête et ses grands yeux et par ce qu'il ne sort que la nuit.
Les animaux qui font peur	Ngabolo : Nom Ngbaka	Lémurien, petit singe de nuit à queue courte. Sa viande est très dure. Il est considéré comme un animal possédant un mauvais esprit par ce qu'on le rencontre exceptionnellement.
	Balapkangba : Nom Ngbaka	Ecureuil volant (chauvesouris) considéré comme un animal magique à cause de son physique : moitié animal et moitié oiseau. Il est interdit aux coépouses car, par exemple si une co-épouse en mange, elle quittera son mari et s'envolera.
Les animaux qui peuvent être utilisés à des fins bénéfiques	Zikili : Nom Ngbaka	Le gyrin. Les ancêtres étaient intrigués par le mouvements tournoyants rapides du gyrin c'est pourquoi ils en faisaient un médicament pour un enfant en retard de marcher.
	Dànù : Nom Ngbaka	Le fourmillon. On ne le voit pas, mais il trahit sa présence par un mouvement tournoyant du sable qui monte à la surface. Il est aussi utilisé comme médicament pour un enfant en retard de marcher.

Source : Notre conception avec les données tirées des travaux de Henrix Marcel Op.cit., p.157.

Nous avons également des espèces végétales dont les écorces ou les racines constituent des produits pharmaceutiques qui sont également protégés d'épuisement. On peut citer par exemple le Kolatier, scientifiquement appelé acuminata ; il y a également des arbres à chenilles et ceux sur lesquels le miel est produit sont aussi épargnés pendant les travaux champêtres et de coupes artisanales de bois.

Tableau II. Quelques plantes protégées par la tradition et considérées comme magiques

Catégories	Les plantes	Signification
Les plantes magiques		Espèce d'ortie très urticante. Selon les croyances ancestrales, cette plante a le pouvoir de provoquer un picotement chez les gens même à distance. Ces picotements les poussent à faire des choses que normalement ils ne faisaient pas.
	Belefanda : Nom	Est un arbre moyen très branchu, à grande feuilles longues formes, les branches croissent en différents

¹⁰ Henrix, M., Croyances et rites des Ngbakas-Minagende (RDC), éd. RECALL Ghent Belgium, 2009, p.157.

Ngbaka	paliers qui se multiplient d'année en année.
	Les ancêtres le considèrent comme un symbole
	d'une famille nombreuse qui s'étend comme les
	branches de cet arbre en se multipliant.
	Bois rouge qui désigne le sang. Or nous vivons grâce
Kula : Nom Ngbaka	à notre sang, le sang est la vie. Le Kula est un bois
C	qui joue un rôle important dans les rites des
	populations

Source : Notre conception avec les données tirées des travaux de Henrix Marcel op.cit., p.157.

2.1. Le pouvoir du chef et les modalités de prise des décisions

Dans le cadre de la gestion traditionnelle, la forêt est un patrimoine communautaire géré par le chef de groupement ou coutumier. Les décisions prises par le chef requièrent un consensus entre les membres de la communauté. Il peut arriver que le Chef décide seul sans consultation des autres sur certaines questions, c'est la forme autocratique du pouvoir traditionnel. Lorsqu'on fait appel à la participation de tous les membres de la communauté pour des questions d'intérêt communautaire, on parle de la démocratie rurale.

2.1.1. Le pouvoir du chef face aux billets de banque

Le pouvoir du chef dans la province du Nord-Ubangi, commence à se dévaloriser pour quelques raisons dont les billets de banque. Certaines contraventions au non-respect des pratiques traditionnelles étaient sanctionnées de façon traditionnelle, aujourd'hui, l'argent tente de prendre le dessus et rend fragiles certaines décisions prises par le chef. Cette situation vient renforcer le rôle joué par la religion pour désacraliser le pouvoir traditionnel.

2.2 Discussion

Pour rappel, depuis plusieurs décennies, la population Nord-Ubangienne a vécu avec ce bloc forestier. Elle a géré ses ressources selon la tradition. Ce système de gestion a montré ses limites étant donné qu'il ne permet plus à cette population de faire face aux problèmes liés au changement du climat et à la lutte efficace contre la pauvreté malgré la potentialité des ressources qui s'y trouvent.

Cette affirmation rejoint également le point de vue soutenu par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature qui affirme que l'Afrique abrite une grande variété d'écosystèmes, alors qu'on y trouve près d'un tiers de la diversité biologique terrestre mondiale. Mais c'est aussi le continent qui souffre des plus forts taux de pauvreté de la planète. L'accentuation des activités anthropiques sur cette forêt est entrain, non seulement de la dégrader, mais aussi et surtout de détruire la biodiversité dont sa protection préoccupe l'humanité en ce siècle présent.

La gestion traditionnelle des forêts a dans nombreux cas, suscité des critiques du point de vue social, économique et écologique. L'hétérogénéité culturelle actuelle et la légère flambée démographique dans le Nord-Ubangi posent le jalon d'effacement de cette pratique conservationniste ancestrale qui, autrefois, jouait un rôle prépondérant dans la protection de la nature. Mayindo Alphonse, Bambu & Ntahobavuka ont également constaté cette situation lors d'une étude menée dans la périphérie de la ville de Kisangani, et renseignent qu'outre le christianisme et l'islam, l'hétérogénéité culturelle, les différents regroupements humains allochtones, les effets de la dynamicité des besoins et de l'accroissement démographique sont autant des facteurs ayant logiquement gêné l'efficacité des savoirs endogènes en matière de

_

¹¹ Rapport de l'UICN/PACO, sur les Acteurs et gouvernance des aires protégées d'Afrique de l'Ouest : quelle contribution à la conservation ? Ouagadougou, 2012, p.4.

conservation.¹² C'est également le cas du bloc forestier du Nord-Ubangi. D'où la nécessité de revoir ce système qui a largement montré ses limites.

La gestion traditionnelle des forêts fait face à un certain nombre d'inquiétudes. On évoque le problème institutionnel. Les communautés locales utilisent des pratiques traditionnelles pour la gestion quotidienne des ressources forestières, cela signifie qu'il n'y a pas un cadre institutionnel clairement établi pour organiser cette gestion. On évoque également la capacité de ce système à sortir les communautés de la pauvreté. Malgré le nombre d'années que la population Nord-Ubanguienne a vécues avec cette forêt, elle demeure dans la précarité. L'incapacité des communautés à capter des redevances compensatoires liées à la préservation des forêts en ce siècle de financement climatique car, l'efficacité du système de gestion traditionnelle des forêts est tributaire des compétences managériales des communautés.

III. ENJEUX DE LA GESTION TRADITIONNELLE DU BLOC FORESTIER DU NORD-**UBANGI**

D'emblée, signalons que l'analyse des enjeux de la gestion traditionnelle est axée essentiellement sur les activités de survie développées par la population riveraine. A savoir : l'agriculture, la chasse, et la pêche. Un accent particulier est mis sur la végétation pour démontrer la fréquence de la dégradation.

Bien que les écosystèmes de la forêt du Nord-Ubangi aient un énorme potentiel pour la survie de la population et la protection de l'environnement, certaines activités menées par cette dernière menacent et hypothèquent le maintien et la durabilité des ressources qui s'y trouvent, de surcroit, la propre survie de cette population. C'est notamment l'agriculture.

3.1. Enjeux liés à l'agriculture

L'idée d'invention de l'agriculture part du souci de la domestication progressive des techniques de la cueillette. Comme l'explique Ndaywel Isidore,13 elle est le produit de notre histoire en Afrique, même si des apports extérieurs viendront dans la suite renforcer des pratiques déjà largement maitrisées. Elle occupe une place prépondérante parmi les principales activités économiques de la population Nord-Ubangienne.

L'agriculture pratiquée dans cette province est celle de subsistance et basée sur les cultures vivrières. Elle est itinérante, essentiellement sur brûlis. De ce fait, son objectif est d'assurer la survie alimentaire tout en soutenant les moyens de subsistante des riverains. Cette pratique agricole est considérée comme moteur de conversion des terres et de la fragmentation du couvert végétal détruisant ainsi l'habitat et la nourriture des animaux.

Bien que la population riveraine de cette forêt ne soit encore dense, 15 à 25 habitants/Km², l'arrivée des réfugiés Centrafricains dans cette province influe également sur la démographie et joue un rôle considérable dans l'intensification des activités agricoles pratiquées dans et/ou en périphérie de ce bloc forestier. Cette posture confirme le point de vue soutenu par White Lee et Edwards Anne¹⁴ selon laquelle les populations humaines dans les forêts d'Afrique centrale sont presque toutes en expansion, soit à cause des tendances démographiques naturelles, soit par l'immigration. L'activité agricole est souvent pratiquée le long des axes routiers et aux abords des grandes localités environnantes et même à l'intérieur du bloc forestier du Nord-Ubangi. Elle fait objet d'aucune mesure d'encadrement ou d'accompagnement jusqu'à présent, d'où la nécessité d'y penser afin de pallier la déforestation.

¹² Maindo A., Bambu P. & Ntahobavuka A., Concilier les savoirs endogènes et les moyens d'existence en République Démocratique du Congo. Une stratégie de gestion durable de la diversité biologique autour de Kisangani, Kisangani, Ed. Tropenbos RD Congo2017. Disponible sur www.tropenbos.org.

¹³ Ndaywel, I., *op.cit*, p.74.

¹⁴ White L. & Edwards A., op.cit., p.332.

Illustration 2. Les Champs au bord de la route allant de Gbado-lite à Businga





Source: Photos prises lors de notre terrain en mai 2022

3.2. Enjeux liés à la chasse

Comme pour l'agriculture, la chasse a toujours joué un rôle important dans le renforcement de régime alimentaire des populations riveraines. Elle constitue une activité importante pour la communauté et fournit à cette dernière des protéines d'origine animale. Elle constitue également une activité génératrice de revenus pour cette communauté dans la mesure où une partie des viandes de brousses est commercialisée sur les marchés locaux et renforce le panier de la ménagère.

Cependant, les techniques de chasse mises en œuvre par les chasseurs locaux et étrangers mettent en péril la faune de cette forêt. Jadis, on pouvait trouver du gibier juste derrière les maisons d'habitation, alors qu'aujourd'hui, il faut foncer dans la forêt pour sortir avec un rendement à peine consolable. Le mode opératoire reconnu et répandu dans la province du Nord-Ubangi est l'utilisation de fusil artisanal, localement appelé calibre 12 utilisé avec des cartouches de fois fabriquées localement sur base des plombs et des poudres d'allumette.

En outre, on fait recours aux pièges, mais aussi et surtout aux fruits sauvages empoisonnés par des produits toxiques et placés sur les voies de passage des animaux dès lors qu'ils vont en consommer alors, ils seront morts. Cette technique de braconnage pratiquée par des chasseurs du fait de la valeur commerciale de la viande de brousse, constitue une menace non négligeable pour la survie de la faune sauvage de cette forêt. Cette situation a entrainé la raréfaction du gibier dans cette province avec des ramifications sur le régime alimentaire.

Les principales causes de cette raréfaction du gibier sont attribuées à la chasse intensive due à la légère flambée démographique, l'absence de la régulation de cette activité, le développement des pratiques d'usage d'armes à feu qui font fuir les animaux. Etant donné que ce bloc forestier est resté pendant des décennies sous le système de gestion traditionnelle contrôlée par des communautés locales acculturées, les règles traditionnelles en matière de gestion des ressources fauniques ne sont quasiment plus respectées.

Si aucune espèce ne semble avoir totalement disparu jusqu'à ce jour, les abondances relatives estimées par des chasseurs interrogés sont faibles pour de nombreuses espèces. Le cas des éléphants, qui sont l'objet d'un braconnage permanent par des chasseurs étrangers et des locaux pour la recherche de l'ivoire qui traverse la rivière Ubangi vers la Centrafrique pour sa commercialisation illustre bien cette affirmation. Outre la raréfaction du gibier, il y a d'autres problèmes comme la fusillade entre les chasseurs pendant leurs activités. Lors de la chasse pendant la nuit, de fois, on voit les feuilles bougées, sans avoir une précision sur la nature du mouvement, on tire directement. C'est par après qu'on peut se rendre compte que c'était un chasseur qui est fusillé, a-t-il déclaré un chasseur interrogé. D'où la nécessité de la règlementation pour une chasse durable.

Illustration 3. Un singe en vente chez les chasseurs du village Mando





Source : photos prises avec les chasseurs du village Mando lors d'un entretien à proximité du barrage de Mobayi Mbongo

3.3. Enjeux liés à la pêche

La pêche fait partie des principales activités socioéconomiques de la population du Nord-Ubangi. Son massif forestier recouvre en son sein d'un important réseau hydrographique qui renferme une gamme importante des poissons de différentes catégories. Grâce à cette activité, la province du Nord-Ubangi est reconnue d'une renommée de grand producteur des ressources halieutiques.

Cependant, les activités des pêches artisanales avec des méthodes traditionnelles pratiquées dans ces cours d'eau par les riverains, (usage des plantes toxiques, des filets de petites mailles, de moustiquaires imprégnées d'insecticides etc.), ne respectent pas les normes requises pour une pêche durable. Cette prolifération des pratiques de pêche intensives entraîne un prélèvement désordonné raréfiant les ressources aquatiques.

Un autre justificatif démontrant la raréfaction du stock des poissons sur le marché, c'est l'unanimité qui s'est dégagée entre les pêcheurs interrogés autour d'une pratique obscure dans la gestion des catégories des poissons par des clans ou des lignages. Cette pratique fait que pendant une période donnée, on ne voit plus une telle catégorie de poisson lors des activités de pêche. Cela ne signifie pas qu'il y a l'extinction totale de cette espèce aquatique dans l'eau, mais c'est une forme traditionnelle de conservation qui se développe.

Bien que difficile de démontrer objectivement cette pratique, les faits sont réels. Ce clanisme obscurantiste développé autour de l'activité de pêche entraîne trois conséquences, notamment la reproduction des espèces aquatiques. Du point de vue conservationniste, il est à saluer. En même temps, il met en mal l'activité de ceux qui pratiquent la pêche pour des visées essentiellement économiques. Il entraîne également une insécurité alimentaire car il n'y a pas d'alternative devant compenser cette carence.

Sans la prétention de vouloir remettre en cause la pêche intensive comme raison fondamentale de la raréfaction des poissons dans cette province, elle va de pair avec des pratiques traditionnelles de conservation, qui d'une certaine façon, sont bénéfiques pour la pérennisation de certaines espèces aquatiques, mais en même temps, une source d'insécurités et de conflits.

3.4. Enjeux liés à la végétation

Le bloc forestier du Nord-Ubangi dispose des formations forestières dont la forêt dense humide sempervirente. Cette dernière est entourée des formations anthropisées comme de complexe rural et la mosaïque de zone cultivée. Cette anthropisation intensifie le taux de déforestation qui est estimé actuellement à 5% par an.¹⁵ L'agriculture sur brûlis, la production de

_

¹⁵ Rapport d'évaluation du massif forestier du Nord-Ubangi, *op.cit.*, p.42.

bois d'énergie et l'exploitation artisanale des bois d'œuvres sont les principales causes. Aucune mesure idoine pour limiter ce phénomène n'est encore envisagée en ce moment.

La gestion traditionnelle du bloc forestier du Nord-Ubangi a occasionné une utilisation non contrôlée des ressources qui s'y trouvent dont la population écope les conséquences actuellement. Cette affirmation s'explique par le fait que les revenus tirés actuellement de l'usage de cette forêt ne leur permettent pas la prise en charge correcte des services sociaux de base, (éducation de qualité, soin de santé adéquat, logement descend, alimentation confortable) et demeurer dans un environnement acceptable.

Ngbolua Jean-Pierre & Gemale Konzi¹⁶ qui ont reconnu cette situation et expliquent que la dégradation des écosystèmes actuelle de cette forêt est la conséquence des activités humaines et risque de mettre en péril l'avenir des populations qui en dépendent.

On évoque actuellement la perturbation des saisons agricoles, ce qui entraîne des incidences directes sur le rendement des activités champêtres. Dans le Nord-Ubangi, précisément dans le Territoire de Businga, on parle de phénomène « Mamans Catholiques ». Il ne s'agit pas des femmes de l'Eglise Catholique comme on peut s'attendre, mais, plutôt des insectes qui ravagent les maïs sur les champs. Ces insectes sont apparus pour la première fois sur un champ communautaire cultivé par des femmes chrétiennes de l'Eglise catholique. Ces insectes sont apparus lorsqu'il y eut la perturbation des saisons agricoles.

Sur l'axe Gbado-lite Mobayi Mbongo, on parle de phénomène SIDA, non pour signifier la pandémie qui ravage l'humanité mais, pour désigner les régimes des bananes très maigres. Jadis, on pouvait trouver sur les champs, des bananiers qui produisent des gros régimes ou les bananes de qualité supérieure, alors qu'actuellement, les qualités des bananes qui sont produites laissent à désirer. Les raisons avancées pour justifier cette situation est la perturbation de saisons.

Ces illustrations démontrent bien les conséquences du changement climatique dans cette province. Cette situation entraîne des ramifications sur d'autres secteurs d'activités. Etant donné que les rendements agricoles sont déficitaires, ceux qui étaient reconnus comme agriculteurs se sont transformés en pêcheurs et chasseurs. Ce revirement explique aussi la raréfaction du gibier et des ressources halieutiques sur les marchés locaux. Face à cette situation, aucune politique de prévention et/ou d'adaptation n'est mise en œuvre malgré le danger qu'elle présente pour la survie de la population.

IV. POUR UN NOUVEAU MODELE DE GESTION DU BLOC FORESTIER DU NORD-UBANGI

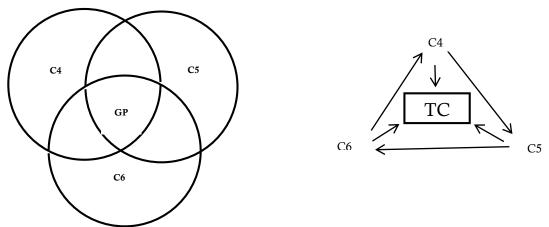
L'efficacité de la gestion du bloc forestier du Nord-Ubangi sous forme d'une aire protégée est une question de la cohérence du type de gouvernance et de catégorie de gestion y rattachée. Pour des raisons d'inclusivité dans ce processus de gestion et de protection des espèces et des habitats de ce bloc forestier, la gouvernance partagée ancrée dans la triangulation catégorielle de gestion d'aires protégées convient au bloc forestier du Nord-Ubangi. C'est-à-dire G.P (C.IV, V, VI) selon la classification de l'UICN.¹⁷ Ce modèle tente de concilier le développement de la population et la protection de l'environneent. C'est-à-dire, il permet de produire des bénéfices tant pour la conservation que pour le développement de la population tout en améliorant la qualité de la gouvernance.

-

¹⁶ Ngbolua J.P. & Gemale K., op.cit., p.4.

¹⁷ Union Internationale pour la Conservation de la Nature : un organisme international œuvrant pour la protection de la nature.

Figure 3. Modèle de gouvernance ancré dans la triangulation catégorielle



Source: Notre conception

Ce modèle catégorielle triangulé vise simplement la protection des espèces et des habitats particuliers afin de maintenir d'importants paysages terrestres ou marins dans le cadre de la conservation de la nature et d'utiliser les ressources naturelles de façon durable afin de faire face aux trois piliers du développement durable.

La gouvernance partagée sous-tendue par les catégories IV, V et VI de la gestion d'aires protégées apporte en quelque sorte une réponse à cette préoccupation du fait qu'elle assure un partage effectif des responsabilités et des bénéfices entre les parties prenantes, mais aussi assure l'intégration des communautés locales dans les processus de prise de décisions pour la gestion des écosystèmes et de leur mise en œuvre. Ce qui, en principe, renforce les confiances entre les acteurs en présence. Elle assure également la sécurité et la stabilité des institutions en promouvant la démocratie participative tout en limitant les risques de conflit. Ce modèle de gouvernance a également l'intérêt d'offrir aux communautés vivant à l'intérieur ou à proximité de cette forêt des avantages compatibles aux exigences de la conservation et aux multiples besoins sociaux qui s'imposent.

Pour pérenniser les acquis des savoirs endogènes dans la protection de la nature au Nord-Ubangi, la promotion des valeurs positives qu'incarnent ses savoirs traditionnels doit être incontournable afin qu'elles jouent pleinement le rôle dans la protection de la nature.

CONCLUSION

La présente étude a porté sur le système de gestion traditionnel du bloc forestier du Nord-Ubangi. Son objectif a consisté à démontrer les limites de ce système de gestion dans le maintien de cet écosystème forestier et de sortir les communautés dans la précarisation des conditions de vie. Elle a mis également en évidence l'état actuel des savoirs endogènes dans la conservation de la nature et proposé une perspective de gouvernance, laquelle concilie la protection de l'environnement et le développement de la population.

L'analyse des activités de chasse, de pêche, de l'agriculture et l'état de la végétation ainsi que l'état des savoirs endogènes démontrent l'ampleur de cette anthropisation et ses conséquences. Cela montre que le nombre des décennies que cette population a vécu avec ce bloc forestier ne l'ont pas permis de sortir de la pauvreté et assurer le maintien de ce bloc forestier.

C'est ainsi que la gouvernance du type partagée ancrée dans la triangulation catégorielle de gestion d'aires protégées convient au bloc forestier du Nord-Ubangi, car, elle vise à protéger des espèces et des habitats afin de conserver paysages terrestres ou marins et d'utiliser les ressources naturelles de façon durable. La sensibilisation de la population sur les valeurs positives qu'incarnent ses connaissances traditionnelles sont incontournables pour pérenniser leurs acquis dans le cadre de la protection de la nature dans cette province.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSEMBE, S., « Dynamiques de gestion transfrontalière des forêts du bassin du Congo : une analyse du Traité relatif à la conservation et la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale », in Law, Environment and Development Journal, Vol 1, 2006, p.106.
- Atlas forestier interactif de la République Démocratique du Congo, publié par le ministère de l'environnement.
- FROMENT A. & GUFFROY J., Peuplement ancien et actuels des forêts tropicales, éd. IRD, Paris, 2003.
- HENRIX, M., Croyances et rites des Ngbakas-Minagende (RDC), éd. RECALL Ghent Belgium, 2009.
- KAKELENGWA, B., La foresterie communautaire face aux dynamiques locales de la gestion des forêts à l'Est de la RD Congo, éd. Tropenbos, Kisangani, 2016.
- KAMBALA, B., Acteurs et interactions autour des ressources halieutiques du Parc National de la Salonga cas de l'exploitation de la rivière Luilaka en territoire de Monkoto en RD Congo, Mémoire de Master, UCL, 2014.
- KOTO-TE-NYIWA, MAFOTO, MOLONGO & al, «Evidence of New Geographic Localization of Okapia Johnstoni (Giraffidae) in Republic Democratic of the Congo: The Rainforest of Nord Ubangi District » In J. of Advanced Botany and Zoology, VII.02, 2014.
- MAINDO A., BAMBU P. & NTAHOBAVUKA A., « Concilier les savoirs endogènes et les moyens d'existence en République Démocratique du Congo. Une stratégie de gestion durable de la diversité biologique autour de Kisangani, Kisangani », éd. Tropenbos RD Congo, Kisangani, 2017.
- NDAYWEL I., Nouvelle histoire du Congo des origines à la République Démocratique, éd. le cri, Belgique, 2009.
- OMASOMBO J., République démocratique du Congo, NORD-UBANGI L'État-Zaïre englué dans l'identité ethnique de Mobutu, Musée royal de l'Afrique centrale, 2019.
- PELISSIER C., DE MARCKEN P., CHEREL E., & all., Le réseau des aires protégées de la République Démocratique du Congo, évaluation pour sa consolidation pour sa consolidation et son extension, uccn et wwf, 2018.
- Rapport d'évaluation du massif forestier du Nord-Ubangi, Décembre 2015.
- Rapport de l'UICN/PACO, sur les Acteurs et gouvernance des aires protégées d'Afrique de l'Ouest : quelle contribution à la conservation ? Ouagadougou, 2012.